

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24411336***Déposé
28-06-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0475934359

Nom(en entier) : **SERVICES ARDENNES**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue du Bois de Loo 379
: 6717 Attert**Objet de l'acte :** OBJET, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

Ce jour, le dix-neuf juin deux mille vingt-quatre.

(...)

Devant **Yorik DESMYTTERE**, notaire à Bruxelles (premier canton), exerçant sa fonction dans la
société "Berquin Notaires", ayant son siège à Bruxelles, avenue Lloyd George 11,**S'EST REUNIE**L'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée "**SERVICES ARDENNES**",
ayant son siège à 6717 Attert, Rue du Bois de Loo 379, ci-après dénommée la "*Société*".

(...)

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION : **Modification de l'objet.**

(...)

DécisionL'assemblée décide de modifier l'objet de la Société par insertion après le deuxième alinéa de l'
article 3 des statuts par le texte suivant :*"La société a également pour objet tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou en
participation avec des tiers :**la restauration – traiteur – organisation de banquets".***DEUXIÈME RESOLUTION:** **Procuration pour la coordination.**

(...)

TROISIÈME RESOLUTION: **Pouvoirs à l'organe d'administration.**

(...)

QUATRIÈME RESOLUTION: **Procuration pour les formalités.**

(...)

POUR EXTRAIT CONFORME.(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, le texte coordonné des
statuts).*Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173, 1° bis du Code des Droits
d'Enregistrement.***Yorik DESMYTTERE**

Notaire